
Adresse des administrateurs du département de Maine-et-Loire
félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance
du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de Maine-et-Loire félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 276;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0276_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

c'est à la montagne qu'en sont dus les produits. Vive la Montagne, vive la République ! Voilà notre gloire ! Voilà la mort que nous portons aux tyrans. Que nous faut-il de plus ?

MICHELON, TREMEAU, DUVAL (*secrét.-g^{al}*), DESPRÉS, E. QUICHQUOD, DUPUY L'ÉPINE, MELLEREAU, LASSÉE.

p'

[*Les administrateurs du départ^l de Maine-et-Loire à la Conv.; Angers, 13 therm. II*] (1).

Le gouff[ff]re était ouvert où devait s'engloutir la liberté publique. Catilina, à la tête des conjurés, se frayait sur vos corps sanglans un chemin à la dictature. Une municipalité conspiratrice, d'intelligence avec les traîtres, leur donnait azile et égarait l'opinion. Le tocsin sonne par son ordre. Des canons, dirigés contre la Convention, annonçaient l'horreur de cette journée. Un chef de la force armée, son étamajor parcouraient les rues et provoquaient le peuple à l'insurrection. Contre qui ? Contre la représentation nationale !

Mais, ô génie de la patrie, tu veillais sur ses destinées ! Immortels représentans, du haut de la montagne, vous lanciez la foudre et combattiez pour nous !

Braves Parisiens, peuple toujours grand dans les crises politiques, tu servais de rempart aux pères de la patrie, et les poignards n'ont atteint que les conspirateurs. Jour à jamais fameux dans les fastes de la révolution, tu apprendras à nos arrière-neveux que Robespierre, trop longtems l'idole du peuple, en devint l'horreur lorsqu'il conçut le projet d'asservir son pays; qu'à l'instant où il voulut l'exécuter, il trouva l'échaffaud; que ses complices subirent le même sort; Tu leur apprendras que le peuple français n'aura pas fait couler tout le sang des Capet, celui des Custine, des Danton, des Ronsin, pour recevoir les loix d'un ambitieux. Notre haine pour la tyrannie s'est changée en fureur et doit être transmise à nos enfants. La République une et indivisible, la liberté, l'égalité, la Convention nationale : voilà notre cri de ralliement, celui qui fait trembler les despotes et fuir leurs esclaves devant nos armées.

Représentans, c'est à votre courage au milieu du péril, à votre énergie dans la poursuite des monstres qui voulaient étouffer la liberté, que nous devons son triomphe et le salut de la République. Achevez votre ouvrage, et, s'il existe des ramifications de cet horrible complot, extirpés-les par la mort de tous les coupables. Les administrateurs du département de Maine-et-Loire vous félicitent sur vos travaux, s'identifient à vous et partageront toujours vos dangers.

F.M. CHAUVIN, DORGIGNÉ, LOTERME SAULNIER, THUBERT, BODINIER (*présid.*), R. REYNEAUD (*secrét.-g^{al}*), TIXIER.

(1) C 312, pl. 1244, p. 19. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

q'

[*Les administrateurs du départ^l du Nord à la Conv.; s.l.; 12 therm. II*] (1).

Représentans du peuple français,

Votre énergie a sauvé la République, vous avez abattu le dominateur audacieux, dont les projets liberticides étaient prêts d'éclater. Recevez, de la part des administrateurs composant le directoire du département du Nord, l'expression des sentimens de la reconnaissance, et du plus entier dévouement aux décrets de la Convention nationale.

Nous apprimes à la fois la découverte de l'horrible conspiration qui a failli perdre la représentation nationale, et les événements heureux qui l'ont déjouée. En éprouvant le regret de n'avoir pu partager les périls de la Convention, et concourir à l'anéantissement des traîtres, chacun de nous s'est transporté avec le plus vif empressement dans le sein de la société populaire. Nous y avons renouvelé le serment sacré de *vivre libres ou mourir, de maintenir l'égalité, la liberté, l'unité, l'indivisibilité de la République démocratique, et de rester toujours unis à la Convention*. Nous avons éprouvé la satisfaction bien douce de voir nos sentimens partagés par les citoïens de la commune de Douai. L'allégresse s'est emparée de tous les cœurs, et nous avons réitéré le serment solennel au pied de l'arbre de la liberté.

Continuez, législateurs, d'affermir le gouvernement démocratique sur les bases éternelles de la justice : que des êtres corrompus n'emploient plus impunément le langage austère de la vertu, lorsque la corruption est dans leurs cœurs. Appesantissez surtout le niveau de l'égalité sur ces têtes orgueilleuses qui aspirent à la domination, sous mille formes diverses : et bientôt, fuïant les regards des vrais républicains, les suppôts de la tyrannie laisseront à la France régénérée la paix et le bonheur. Vive la République démocratique, une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! Ainsi fait en séance du directoire du département du Nord, le 12 thermidor, à midi, aussitôt la lecture faite d'une lettre du citoyen Merlin, représentant du peuple.

DESSARTE, GAUTIER (*secrét.-g^{al}*), E. DOUTY, SACONS (*présid.*), VARLET.

r'

[*Les membres composant le tribunal du distr. de Laval* (2) à la *Conv.; Laval, 15 therm. II*] (3).

Citoyens,

Au milieu des victoires les plus signalées, au moment où la nation s'élève, par les triomphes les plus éclatans, à ses glorieuses destinées, des

(1) C 312, pl. 1244, p. 22; autre copie, n° 23, signée : GAUTIER (*secrét.-g^{al}*) et VARLET (*pour le présid.*). Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(2) Mayenne.

(3) C 312, pl. 1244, p. 14. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).